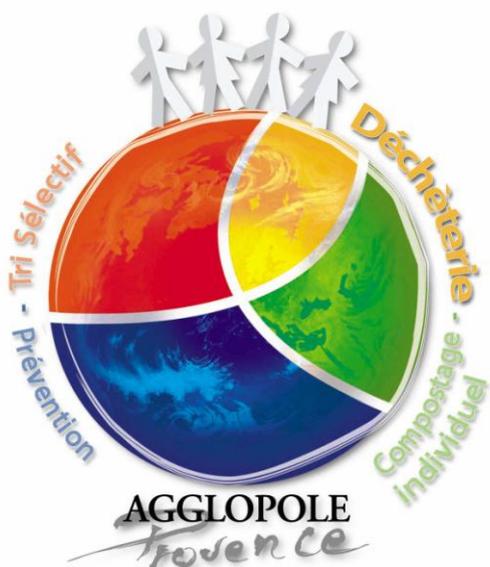


# APPORT DE DECHETS VERTS = COMPOST OFFERT



**Vous déposez vos déchets verts en déchèterie,  
nous les transformons en compost.**

**Profitez de ce compost pour embellir  
votre jardin !**

- *jusqu'à 50 litres de compost offert par personne et par semaine,*
- *pour tout dépôt de déchets verts,*
- *du lundi au vendredi, le matin uniquement.*
- *Pensez à venir avec un sac ou une caisse.*

# LE COMPOST, UNE MATIERE FERTILISANTE BIOLOGIQUE POUR L'ENRICHISSEMENT DES SOLS.

## Comment est-il fabriqué ?

Les déchets verts que vous déposez en déchèterie sont envoyés en unité de compostage. Sur ce site, le **processus naturel de fermentation** de ces déchets est accéléré grâce à des retournements mécaniques et une ventilation forcée.

**Au bout de 3 à 5 mois, vos déchets verts sont transformés en compost.**

## Pourquoi l'utiliser ?

Il reconstitue le stock de matière organique du sol.

Il favorise l'alimentation de la plante en éléments minéraux.

## Comment l'utiliser ?

Attention, le compost n'est pas du terreau : **il ne doit pas être utilisé pur** (trop riche en éléments organiques actifs) **mais en mélange avec de la terre.**

Terre + compost = terre végétale

### Dosage :

Pour 1 m<sup>2</sup> de terre : 1 seau de compost (6 l) à mélanger sur 20 à 30 cm de profondeur

Mélange pour une utilisation en pot : 9 volumes de terre pour 1 volume de compost.

## Un compost de qualité :

Le compost que nous vous proposons correspond aux critères de qualité fixés par la norme NFU 44 095, qui garantit un **produit agronomiquement intéressant et ayant fait preuve de son innocuité vis-à-vis de l'environnement.**

Ce compost est un produit riche en matières organiques et en éléments majeurs (azote et phosphore notamment). S'agissant d'un **produit biologique actif**, il peut présenter une odeur résiduelle qui ne nuit en aucun cas à ses qualités agronomiques et environnementales.

Une question sur la compatibilité de ce compost avec vos cultures : contactez la Chambre d'Agriculture.

### Pour tout renseignement complémentaire :

Agglopolé Provence  
Service des Déchets Ménagers  
Tel : 04 90 44 77 90